

Comment les expériences passées conditionnent la fin des carrières criminelles : réussite criminelle et processus de désistement

Vidal Sabrina (doctorante, École de criminologie, Université de Montréal)

Et

Ouellet Frédéric (professeur agrégé, École de criminologie, Université de Montréal),

Version acceptée

Publié dans la Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique,

Volume: 1/19, page(s): 109-117

Lien vers l'article: <http://www.polymedia.ch/RICPTS/Articles/view/219>

Correspondre avec : Sabrina Vidal

Sabrina.vidal@umontreal.ca

École de criminologie

Université de Montréal

C.P. 6128, succursale Centre-ville

Montréal QC H3C 3J7

Canada

Financement

Cette recherche a été financée par le Fonds de Recherche du Québec - Société et Culture (FRQSC).

Résumé

Dans les travaux sur les carrières criminelles le lien entre les activités criminelles passées et futures est assez soutenu. Il est alors possible de présumer de ce constat que le désistement ne s'actualiserait pas de la même façon pour les individus ayant eu des trajectoires parsemées de succès versus ceux ayant vécu de multiples échecs. Or, peu de travaux se sont penchés sur le lien entre la carrière criminelle et la période qui lui succède, comment les événements et circonstances qui ont caractérisé le mode de vie criminelle influencent la décision de se désister, mais surtout le processus de maintien de l'abstinence criminelle. Cet article propose d'examiner l'association potentielle entre la réussite criminelle et le processus de désistement, ainsi que son maintien. L'examen de cette problématique sur la carrière criminelle de 27 délinquants s'étant désisté du crime. Deux stratégies sont utilisées dans ce projet. La première s'inspire de la méthode des calendriers de vie, elle vise à colliger les détails entourant la carrière criminelle. La deuxième se fonde sur des entretiens semi-dirigés et vise à recueillir, les récits de vie des participants. Ces récits servent à documenter le processus de désistement. Les résultats mettent en évidence l'intérêt de considérer les paramètres de la carrière criminelle dans la compréhension du processus désistement, que le niveau de réussite dans le crime a une incidence sur la forme du désistement. Cette étude favorise la compréhension des processus qui expliquent la continuité et le désistement, elle pourrait donc servir à orienter le développement de programme visant la réinsertion sociale.

Mots-clés : Réussite criminelle, Calendrier d'histoire de vie, Carrière criminelle, Désistement

How the end of the criminal careers is conditioned by past experiences: criminal achievement and desistance process

Abstract

Future criminal activities are often dependent on past criminal activities, as shown by researches on criminal career. Following this train of thought, previous successes or failures might shape the desistance process. However, literature on the relation between parameters of the criminal career and the desistance process is at most sparse. Little is known about how specific events can modulate the decision to reduce or stop criminal activities and to maintain the desistance from crime. This work will focus on criminal success, desistance and the upkeep of desistance. The goal is to investigate criminal success such as criminal earning and impunity to investigate its impact of the desistance process. To be selected in the sample, the participants needed to have participated actively in lucrative crime for period of more than 2 years and have ended their criminal career for more than a year. 27 participants were selected. To collect the data, two strategies were used. A life history calendar methodology was used to map out the criminal and legitimate careers of all participants. Interviews were also done to let the participants 'tell their story' as that methodology enables the researcher to grasp the impact of the events on the participant's life trajectory. The parameters of the criminal career might be of interest in the study of desistance, since the results show that the desistance process differs with the success level. This work helps in our understanding of the desistance process and the impact of success on the process. It could also be useful when it comes to the development of programs for social reintegration.

Keywords: Criminal achievement, life history calendars, criminal career, desistance.

Comment les expériences passées conditionnent la fin des carrières criminelles : réussite criminelle et processus de désistement

Introduction

On conçoit que les parcours menant au désistement des carrières criminelles sont nombreux. Il est possible de concevoir que le chemin emprunté dépendra des expériences antérieures. Cette association peut s'expliquer par le principe de la continuité et de l'autosélection cumulative, qui veut que les expériences passées influent sur les opportunités ou comportements ultérieurs et sur la tendance à choisir certaines expériences plutôt que d'autres (Benson, 2002). En d'autres termes, il y aurait une certaine continuité et cohérence dans les expériences choisies par un individu dans le cours de sa vie. Si l'on reconnaît que les événements et les expériences ont une certaine cohérence dans les trajectoires individuelles, la poursuite de ce raisonnement suggère que le processus de désistement reflétera la carrière criminelle.

Désistement et réussite criminelle

Pour éviter ces problèmes conceptuels liés à l'étude du désistement, il devient de plus en plus fréquent dans la recherche de concevoir la fin de la carrière criminelle comme faisant partie d'un processus. Bushway et coll. (2001) définissent le désistement comme un processus marqué par une diminution de la fréquence des crimes commis, cette décroissance graduelle des crimes commis aboutissant à la conclusion définitive de la carrière criminelle. Le processus de désistement peut être complètement différent d'un délinquant à l'autre, il peut être qualitativement ou quantitativement différent (Loeber et Leblanc, 1990). L'étude de Maruna, basée sur des récits de vie d'anciens délinquants, définit le désistement comme un processus qui s'opère à long terme. Pour Maruna (2001), ce qui distingue le parcours du délinquant persistant, c'est l'orientation subjective du processus. Selon Maruna (2001), les délinquants qui abandonnent le crime s'inscrivent dans un scénario narratif de rédemption : ils se rendent compte qu'ils sont pris dans le cercle vicieux du crime et de l'emprisonnement et décident de devenir alors les architectes de leur rédemption. Pour Maruna (2001), un criminel doit passer par un processus de transformation qui permet la création d'une identité prosociale. Dans cette perspective, le désistement semble toujours venir de l'intérieur de l'individu (changement d'identitaire). Fortin-Dufour et coll. (2016) dans leur recherche ont identifié trois parcours de désistement distincts : le converti, le repentant et le sauvé. La recherche de Fortin-Dufour et coll. (2016) a permis d'illustrer que, outre la décision de changement, il fallait une ouverture de la structure sociale. Cette étude démontre l'existence de différentes voies menant au désistement, mais aussi que certaines caractéristiques antécédentes, personnelles ou sociales, ont un impact sur ce processus.

Malgré les contributions importantes de ces études, peu de liens ont été établis avec la carrière criminelle des personnes interrogées. À savoir comment les paramètres de carrière criminels pourraient moduler les processus de désistement décrits. La séquence des crimes commis par les délinquants ne se compose pas d'événements isolés les uns des autres ou de coïncidences fortuites, mais d'épisodes interdépendants de choix successifs poursuivant les mêmes fins (Hochstetler 2002). La prise en compte de ces choix et leur effet rétroactif peut donner accès à une compréhension plus large des parcours criminels. Les finalités des crimes commis peuvent, entre autres, faire la lumière sur la continuité, le degré d'implication, mais aussi sur le processus menant à la fin des carrières criminelles (Ouellet et Tremblay, 2014). Le désistement et son processus peuvent donc s'expliquer par la théorie du choix rationnel, qui suggère que les délinquants sont

rationnels et réagissent aux opportunités. Cette perspective théorique donne aux délinquants un rôle actif dans la décision d'arrêter ou de continuer à commettre un crime.

Bien que les bénéfices de la criminalité puissent prendre différentes formes (Pogarsky, Roche et Pickett, 2017), il n'en demeure pas moins que la majorité des crimes sont motivés par des résultats financiers (Uggen et Thompson, 2003). Cette recherche de bénéfices est faite dans la perspective d'éviter les conséquences du crime, légal ou extrajudiciaire. Bien que le paradigme de la carrière criminelle (Piquero, Farrington et Blumstein, 2007) ne reconnaisse pas la réussite criminelle comme l'un des paramètres centraux dans l'étude de ces carrières, les éléments soulevés soulignent l'importance de cette notion dans la compréhension du comportement criminel. La réussite criminelle qui peut potentiellement avoir un effet structurant sur les activités criminelles dans les trajectoires individuelles. Autrement dit, il est probable que le désistement n'est pas la même signification et ne s'organise pas de la même manière pour les délinquants dont la trajectoire criminelle était ponctuée d'échecs (p. ex. arrestations et incarcérations multiples) en comparaison aux délinquants qui ont atteint un certain niveau de performance dans leurs activités criminelles (p. ex. impunité, revenus criminels appréciables).

Cette recherche vise à reconstruire avec chaque délinquant sa trajectoire de vie afin capter les obstacles et les frustrations rencontrés durant la période de réforme, permettant ainsi d'étudier la dynamique derrière le processus de maintien du désistement. Plus spécifiquement, l'idée est d'examiner comment les paramètres de la carrière criminelle, mais plus particulièrement la réussite criminelle, modulent le désistement et la réinsertion sociale.

Méthodologie

Participants

Afin d'examiner si la réussite criminelle a une incidence sur le processus de désistement, 27 délinquants de la province de Québec ont été rencontrés entre 2015 et 2017. Les entrevues planifiées ont duré environ 2 heures. Ces entrevues comprennent un court questionnaire sur les paramètres de la carrière criminelle du passé. L'objectif principal de ces entretiens était essentiellement de laisser les participants « raconter leur histoire ». Trois critères ont été utilisés pour sélectionner les participants. Tout d'abord, les participants devaient s'identifier comme ayant mis fin à leur carrière criminelle depuis au moins 1 an. Deuxièmement, dans leur carrière criminelle, les participants doivent avoir eu une implication criminelle soutenue et régulière. Pour les derniers critères, il a été demandé que l'essentiel des crimes commis par les participants pendant leur carrière criminelle soit constitué de crimes lucratifs.

Instruments et procédures

Lors de la rencontre avec les participants, deux méthodes ont été déployées. Avant de recueillir le récit autobiographique de chaque participant, un questionnaire a été administré. Dans ce projet, on s'intéresse au lien entre les paramètres de la carrière criminelle et au processus de désistement. Dans ce contexte, il est donc impératif d'avoir des informations détaillées sur l'ensemble de la carrière criminelle, mais aussi sur le contexte et les circonstances de la vie. Pour recueillir cette information, la méthode des calendriers d'histoire de vie a été utilisée. Les calendriers de l'histoire offrent des avantages indéniables dans la collecte de données rétrospectives. Notamment, ils améliorent la qualité des données en aidant les participants à synchroniser, visuellement et mentalement, plusieurs types d'événements (Freedman et coll., 1988).

Suivant les calendriers d'histoire de vie, des entrevues semi-structurées ont été menées. Le but principal de ces entretiens semi-structurés est essentiellement de laisser les participants

« raconter leur histoire ». Pour des fins de comparaison, la méthodologie déployée dans ces entretiens s'inspire largement de celle utilisée par Maruna (2001) dans l'étude de *Liverpool Desistance Study*.

Stratégie d'analyse

Sur la base d'indicateurs objectifs de la criminalité, la première étape consiste à classer les délinquants. Les groupes formés seront comparés sur la base de statistiques descriptives. La deuxième étape est basée sur des récits de vie narratifs, l'idée ici est d'examiner si le processus de désistement diffère entre les différents groupes de délinquants. Pour ce faire, une analyse thématique des transcriptions a été privilégiée pour identifier les thèmes récurrents ainsi que leur importance dans le discours des participants. Nous avons juxtaposé une lecture verticale des entretiens, en gardant la logique propre à chaque participant, et horizontale pour établir la relation avec les autres entretiens.

Résultats

Réussite

criminelle

Le but de cette recherche est d'examiner si réussite criminelle module le processus de désistement. La formation de groupe est basée sur 5 indicateurs objectifs de la réussite criminelle, ces indicateurs sont dans le Tableau 1. Les participants ont ensuite reçu un classement pour leur position sur chacun de ces indicateurs. Sur la base de ces rangs individuels, trois groupes se sont démarqués. Chaque groupe comprend 9 délinquants.

Tableau 1 : Statistiques descriptives de la réussite criminelle par groupe.

	Moyenne des revenus criminels par année (\$)		Revenus totaux pendant la carrière criminelle (\$)		Nombre d'années passées en incarcération		Nombre d'années incarcérées/longueur carrière cri.		Nombre d'arrestations	
	\bar{x}	SD	\bar{x}	SD	\bar{x}	SD	\bar{x}	SD	\bar{x}	SD
Gr 1	36 090 \$	34 999	376 321 \$	336 172	14	11	53,26 %	37,44	33	18
Gr 2	91 591 \$	46 548	1 026 293 \$	873 253	5	4	32,32 %	24,98	7	6
Gr 3	217 466 \$	180 742	2 897 277 \$	3 051 535	2	2	17,87 %	19,55	2	3

La classification des délinquants sur la base d'indicateurs objectifs de réussite criminelle révèle des distinctions claires entre nos trois groupes. Sur l'ensemble des indicateurs, le troisième groupe est supérieur au deuxième groupe et le deuxième groupe à globalement plus de succès que le premier groupe. Par exemple, le salaire moyen par année pour le premier groupe était de 36 090 \$, ce qui est faible par rapport au deuxième (91 591 \$) et au troisième groupe (217 466 \$). Cette tendance est également observable en ce qui concerne l'incarcération (durée et durée relative) et les arrestations. Ces résultats descriptifs suggèrent l'existence de modèles de réussite criminelle, qu'il y a des délinquants plus compétents que d'autres. Ces résultats sont conformes à ce qu'ont observé Ouellet et Bouchard (2017), à savoir qu'il pourrait y avoir un lien entre deux mesures objectives de la réussite criminelle, l'évitement du risque de sanction et les bénéfices du crime. En d'autres mots, les délinquants qui gagnent généralement plus d'argent de leurs crimes sont moins susceptibles d'être arrêtés ou incarcérés. Reste à présent à savoir si le processus de désistement diffère ou s'il est similaire entre ces groupes, si le niveau de réussite dans le crime à une incidence sur la manière dont les délinquants se désistent.

Perception de la réussite criminelle

En s'appuyant maintenant sur les récits de vie, il est proposé d'examiner la réussite criminelle (subjective) telle que perçue par les délinquants.

Les délinquants du groupe 1 renvoient aux trajectoires criminelles « classiques » telles qu'elles sont décrites dans les manuelles de criminologie. Ces trajectoires qui sont marquées par la présence de nombreux facteurs de risque (p. ex. supervision parentale déficiente, pauvreté), une initiation hâtive au crime (14,9 ans), des problèmes de consommation et par de longs épisodes d'incarcération. Ils se distinguent par une criminalité alimentée au gré des opportunités et motivée par le mode de vie festif (Cusson, 2005). Ainsi, sur la base des sanctions reçues, mais aussi parce que le parcours emprunté ayant hypothéqué leurs opportunités légitimes post carrière, ces délinquants reconnaissent avoir eu peu de succès dans leur carrière criminelle.

Si on prend les délinquants du 2^e groupe, ils se distinguent par leur entrée tardive dans la délinquance (20,2 ans en moyenne), mais aussi par le fait que plusieurs des délinquants de ce groupe ont occupé un emploi légitime avant de s'élancer dans le crime. Pour ces délinquants, l'implication dans le crime s'explique par l'attrait financier de ce type d'activité ainsi que pour obtenir de la reconnaissance de la part des autres. Lorsqu'interrogés sur le succès obtenu dans leurs activités criminelles, ces délinquants sont ambivalents. Bien qu'ils conçoivent pour la plupart s'être investis sérieusement dans leur carrière criminelle, ils déplorent qu'aujourd'hui il ne reste aucun bénéfice tangible de cet investissement. En dépit d'avoir généré des revenus importants durant leur carrière criminelle, le fait de ne pas avoir cumulé de biens ou d'économie est synonyme d'échec. Pour les délinquants de ce groupe, la réussite criminelle se trouve dans le capital humain qu'ils ont su développer dans leur carrière criminelle. Ils se valorisent par le réseau qui ont su constituer et par la réputation qu'ils ont acquise dans ces milieux criminels.

L'activation de la carrière criminelle des délinquants du groupe 3 est au début de l'âge adulte (en moyenne 18,2 ans). Si on soustrait les périodes d'incarcération à la durée de leur carrière criminelle, il s'agit du groupe de délinquants qui ont été actifs dans le crime sur un plus grand nombre d'années. Les délinquants du groupe 3 se démarquent des autres groupes par leur vision de leurs activités criminelles, qu'ils considèrent comme la gestion d'une entreprise. Impliqués de manière générale dans une criminalité de marché, ces délinquants se valorisaient par leur position dans leur réseau criminel, tel que l'affirme l'un d'eux :

Faque¹ je portais ce monde-là, j'engageais ce monde-là. Faque personnellement je faisais pas de job. Je faisais juste le pivot entre l'achat et la redistribution. Faque c'était vraiment quelque chose de facile, mais ouais, c'était trop payant pour ce que je faisais. Je ne faisais rien... Je travaillais genre 1 h par jour... Je disais allo-bye puis c'était fini. (Participant 2).

La définition de la réussite criminelle fait consensus au sein du groupe 3, celle-ci se mesure par les revenus criminels ainsi que par les compétences qui les distinguent des autres.

On constate que la définition du succès varie selon les groupes, que la réussite n'est pas seulement une question de bénéfices tangibles (revenus criminels et évitement des sanctions).

Processus de désistement

Le désistement des délinquants du groupe 1 s'apparente à celui décrit par Maruna (2001) dans la mesure où il s'agit d'un processus graduel qui a mené à un changement identitaire ou à déconstruire l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes. Un participant explicite clairement ce changement : « *Au final, je ne suis pas comme ça (un criminel), je suis un bon gars. À force de me le faire dire, j'ai fini par le croire.* » (Participant 1). Ce processus parsemé d'obstacles a été favorisé par la

¹ « Faque » est une expression québécoise familière que l'on pourrait remplacer par « alors ».

participation à des programmes et à des thérapies, visant dans bien des cas à traiter les problèmes de dépendances aux psychotropes. La fatigue du mode de vie criminel ainsi que les insuccès (les sanctions) ont pour effet de consolider leur désistement.

Ma vie aujourd'hui m'empêche de récidiver parce que je ne veux plus perdre ce que j'ai. Je n'ai pas grand-chose, mais ce que j'ai, je ne veux pas le perdre. Et ça ne me tente juste plus, ça ne me tente plus de faire de la violence. Ça ne me tente plus de faire des vols. (Participant 5).

Le succès monétaire des participants des groupes 2 et 3 a eu une incidence directe sur leur désistement. Les limites quant à l'utilisation des fruits de la criminalité sont identifiées comme un obstacle à la continuité de la carrière criminelle. L'impossibilité d'économiser sans éveiller des soupçons et l'obligation de blanchir ou encore dépenser l'argent (en fête ou en jeux de hasard) sont vécues comme des irritants majeurs.

Le succès criminel atteint par les délinquants du 2^e groupe fragilise leur processus de désistement et son maintien. Ces délinquants aiment l'argent et aspirent à un niveau de vie élevé. Leur succès dans le crime a façonné leurs attentes par rapport à la vie conventionnelle. Pour eux la volonté derrière le processus de désistement passe unilatéralement par une opportunité d'emploi intéressante et payante. Le participant exprime clairement cette position : « *Le premier step, le premier pas, c'était ça, se sortir, il y a eu le refus, et ça prenait une job. (Participant 3)* ».

Plus enraciner dans les réseaux criminels, les délinquants du 3^e groupe mentionnent que l'abandon de la carrière criminelle n'a pas été spontané, mais bien un processus graduel. Ils rapportent avoir dû planifier leur sortie, étant des acteurs clés de leur réseau, ils ont dû se trouver des remplaçants afin de se désister. Animer aussi par le besoin d'argent, mais également, à la distinction du 2^e groupe, par le défi que représentaient les activités criminelles (sensation forte, stratégies et compétences). Ils soulignent l'importance de se trouver d'autres défis ou opportunités dans leur retour à la vie conventionnelle, ceci étant selon eux plus décisif que la rémunération. Il importe de mentionner que plusieurs participants de ce groupe ne se sont jamais identifiés comme étant des criminels.

Conclusion

Cette recherche avait pour but de reconstruire la trajectoire de vie des délinquants en utilisant les récits de vie narratifs et la méthode des calendriers d'histoire de vie afin d'expliquer le processus de désistement et son maintien. Un intérêt particulier était dirigé vers l'incidence de la réussite criminelle sur ce processus. Trois groupes ont été constitués à l'aide d'indicateurs objectifs de réussite criminelle, le but étant d'explorer les distinctions et les similarités entre ces groupes quant au processus de désistement. Les résultats suggèrent des distinctions importantes entre les groupes. Ayant des niveaux de succès et des motivations criminelles différents, on constate notamment que le changement identitaire tel que décrit par Maruna (2001) n'est d'identifiable que dans le groupe des délinquants qui ont le moins bien réussi. Leur carrière ayant débuté précocement, ils ont endossé une identité criminelle qu'ils ont eu à déconstruire durant leur processus de désistement. Ce processus est différent pour nos deux autres groupes, le crime ayant un rôle plus instrumental, ils n'ont eu qu'à modifier leurs moyens (emploi légitime, défis) afin d'atteindre les mêmes fins. La transition vers la vie conventionnelle a donc été plus facile pour les délinquants du groupe 2 et 3, ne nécessitant pas de changement de l'identité profonde. Nos résultats mettent en évidence l'importance des motivations derrière l'implication criminelle et du niveau de réussite dans le crime afin de comprendre le processus menant à la fin des carrières criminelles.

La méthode des calendriers de vie et l'utilisation des récits de vie ont permis à la fois de mesurer objectivement les paramètres de la carrière criminelle et d'aller en profondeur sur les événements qui ont marqué la carrière criminelle. Cette méthode mixte a permis une analyse objective permettant de classer les délinquants selon leur niveau de réussite et une analyse de la perception subjective que les participants attachent aux faits. Cette méthode s'est avérée fructueuse dans la compréhension du désistement criminel, permettant de contextualiser ce processus avec les détails précis de l'implication criminelle durant le parcours criminel. Ce lien qui n'avait jusqu'alors pas été exploité dans les travaux empiriques sur le désistement. Une autre force réside dans l'homogénéité de l'échantillon quant au type de délinquants. Les crimes commis par ces derniers étaient en grande majorité des crimes lucratifs.

Nous croyons que cette recherche possède des implications pratiques. L'identification des différents parcours qui mènent au désistement pourrait être utile afin d'orienter le développement de programme visant la réinsertion sociale.

Références

- Benson, M. L. (2002). *Crime and the life course*. Los Angeles: Roxbury Publishing Co.
- Bushway, S. D., Piquero, A. R., Broidy, L. M., Cauffman, E., et Mazerolle, P. (2001). An empirical framework for studying desistance as a process. *Criminology*, 39 (2), 491-516.
- Cusson, M. (2005). *La délinquance, une vie choisie. Entre plaisir et crime*. Montréal : Hurtubise.
- Fortin-Dufour, I., Brassard, R., et Martel, J. (2016). Quand « criminel un jour » ne rime pas avec « criminel toujours » : le désistement du crime de contrevenants québécois¹. *Revue de psychoéducation*, 45 (2), 371-404.
- Freedman, D., Thornton, A., Camburn, D., Alwin, D., et Young-DeMarco, L. (1988). The life history calendar: A technique for collecting retrospective data. *Sociological methodology*, 37-68.
- Hochstetler, A. (2002). Sprees and runs: Opportunity construction and criminal episodes. *Deviant Behavior*, 23 (1), 45-73.
- Loeber, R., et Le Blanc, M. (1990). Toward a developmental criminology. *Crime and justice*, 12, 375-473.
- Maruna, S. (2001). *Making good* (p. 86). Washington, DC: American Psychological Association.
- Ouellet, F. & Bouchard, M. (2017). Only a Matter of Time? The Role of Criminal Competence in Avoiding Arrest. *Justice Quarterly*, 34 (4), 699-726.
- Ouellet, F., et Tremblay, P. (2014). Épisodes d'inactivité et revenus criminels dans une trajectoire de délinquance. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 56 (5), 527-562.
- Piquero, A. R., Farrington, D. P., et Blumstein, A. (2007). *Key issues in criminal career research: New analyses of the Cambridge Study in Delinquent Development*. Cambridge University Press.
- Pogarsky, G., Roche, S. P., et Pickett, J. T. (2017). Heuristics and biases, rational choice, and sanction perceptions. *Criminology*, 55 (1), 85-111.
- Uggen, C., et Thompson, M. (2003). The socioeconomic determinants of ill-gotten gains: Within-person changes in drug use and illegal earnings. *American Journal of Sociology*, 109 (1), 146-185.